

Région wallonne.



ARRETE MINISTERIEL DECIDANT LA RENOVATION DU SITE SAE/TLP9 DIT "TANNERIE POULLET" A ESTAIMPUIS (ESTAIMBOURG).

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures pour la Région wallonne,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, notamment l'article 6, §1er, I, 5° et l'article 69 ;

Vu les articles 79 à 93 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme relatifs à la Rénovation des sites d'activité économique désaffectés, notamment l'article 80 ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 juin 1988 constatant la désaffectation du site n°SAE/TLP9 dit "Tannerie Poulet" à ESTAIMPUIS (ESTAIMBOURG) ;

Vu la délibération du 16 août 1988 du Collège échevinal de la Commune d'ESTAIMPUIS, marquant son accord sur l'arrêté précité à l'exception de la parcelle 589k, à vocation agricole ;

Vu la réponse de Monsieur Christian RENARD mentionnant que la parcelle 589k avait depuis longtemps une vocation agricole ;

Considérant que l'exclusion de cette parcelle ne compromet pas la rénovation du site ;

Vu la réponse de la SPRL POULEDOR mentionnant que la désaffectation de la parcelle 588y la prive de toute activité ;

Considérant que l'activité exercée par cette société dans d'anciens bâtiments de la tannerie Barenne a pratiquement périclité et que l'inclusion de cette parcelle dans le périmètre du site n'empêche pas une activité économique ;

Considérant que le propriétaire de la parcelle 588w et 588x n'a pas répondu ;

Vu la réponse de Monsieur Gilbert DURIEUX-DUMORTIER mentionnant que la parcelle 585p, louée à la firme DELBECQUE, avait une affectation de magasin à grains et engrais ;

Considérant que ce bâtiment est actuellement vide, mais qu'il peut être réutilisé ;

Vu la réponse de Monsieur DURIEUX mentionnant que la maison cadastrée 585k est en excellent état;

Considérant par conséquent que cette maison peut être exclue du site;

Vu la réponse de Messieurs Christian et Albert POULLET mentionnant qu'ils ne s'opposaient pas au principe de la désaffectation du site mais qu'il n'entraîne pas dans leurs intentions de réaliser la rénovation du site à leur initiative; mentionnant que les immeubles compris dans le site étaient en vente et actuellement en location; mentionnant une remarque concernant une possibilité de passage à maintenir par la parcelle 593r, pour joindre les parcelles 600f et 627f;

Considérant qu'il est inutile d'étendre le périmètre aux parcelles demandées par Messieurs POULLET, à savoir la zone industrielle reprise au plan de secteur et les parcelles 600f et 627f pie;

Considérant le plan de secteur de TOURNAI-LEUZE-PERUWELZ approuvé le 24 juillet 1981 affectant le site à l'industrie,

A R R E T E :

Article 1er.- Il est décidé que le site d'activité économique SAE/TLP9 dit "Tannerie Pouillet" à ESTAIMPUIS comprenant les parcelles cadastrées section A n°s 585f, 585m, 585n, 585p, 588w, 588x, 588y, 593n, 593r, 597e, 600d, 600e et repris au plan n°SAE/TLP9 annexé au présent arrêté est désaffecté et doit être rénové.

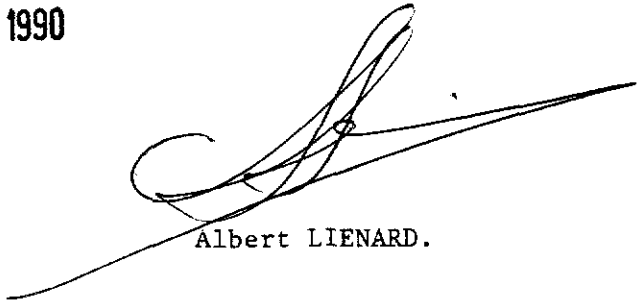
Art.2.- Le site est destiné à l'artisanat et aux P.M.E.

Art.3.- Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires :

- DURIEU Lucien, Edgard, né à ESTAIMBOURG, le 23.04.1906 et domicilié rue Clovis Pouillet n°10 à 7731 ESTAIMPUIS;
- DURIEU Gilbert, Achille, né le 07.03.1915 et son épouse DUMORTIER Anne-Louise, Joseph née à MOUSCRON le 01.04.1913, domiciliés rue Clovis Pouillet n°18 à 7713 ESTAIMPUIS;
- BRUNEAU Agnès, Marie, veuve BARENNE Roger, née le 06.10.1912 à ENGHEN et ses trois enfants :
 - * BARENNE Marie-Andrée, veuve LEROI, née le 06.04.1936 à ESTAIMBOURG;
 - * BARENNE Xavier, né le 15.01.1944 à ESTAIMBOURG;
 - * BARENNE Gonzague, né le 24.05.1948 à ESTAIMBOURG,
 tous domiciliés rue Clovis Pouillet n°8 à 7731 ESTAIMBOURG;

- S.A. POULEDOR, ruelle Aimoncamps n°1 à 7623 BRUNEHAUT;
- POULLET-FROIDMONT Christian, Marie, Clovis, Adilon, Ghislain, né le 07.08.1912 à ESTAIMBOURG, domicilié rue des Tanneurs n°4 à ESTAIMBOURG;
- POULLET-DELFOSSÉ et D'ESPIERRES Albert, Marie, Jules, Ernest, Ghislain né le 25.02.1916 à ESTAIMBOURG, domicilié rue des Tanneurs n°16 à ESTAIMBOURG.

BRUXELLE, le 29 -01- 1990



Albert LIENARD.